

N° d'épreuve FFM——	. 810	
Moto-Club ———	MOTO CLUB CASTELROUSS	
N° d'affiliation—	_ C0212	
Date —	_4 Septembre 2022	
Lieu	Les Tourneix 36250 SAINT MA	
Organisateur technique	Matthieu MORIZOT	
E-mail —	motoclubcastelroussin.36@gma	
Téléphone —	- 06.33.00.63.91	

MOTOCROSS MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2022

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 | Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	_FRADET Paulin	Licence : OFF 337148
Président du Jury ou Arbitre*	_TEINTURIER Isabelle	Licence : OFF 229910
Membre du Jury		Licence : OFF 171304
Membre du Jury		Licence :OFF 124927
Commissaire technique responsable		Licence :OFF 024335
Responsable du chronométrage		Licence :

^{*} Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
85 ESPOIRS	11	15	85	40 € (location transpondeur in
LIGUE MX OPEN	13		125	45 € (location transpondeur in
LIGUE MX OPEN	15		250	45 € (location transpondeur in
LIGUE MX OPEN	15		450	45 € (location transpondeur in
VINTAGE	13		125 à 500 2t -25♀	40 €(location transpondeur inc

Engagement:

Site Internet ---- https://ffm.engage-sport

Contact ----- DAVOUST Claudine

Téléphone ----- 06 62 60 68 E-mail--- motoclubcastelroussi

Chronométrage:

Location de transpondeur : 🔳 oui 🗖 non

Tarif:

Caution:





Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation:

■ OUI (75€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 115€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs:

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques:

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du responsable médical EL KISSI Othmane

Nombre de secouristes9

Hôpital le plus procheChâteauroux

Nombre d'ambulance(s)4 Temps de trajet (en min)20mn

Article 7 Le site de pratique

Accès:

Nom du sitePOLE DES SPORTS MECANIQ AdresseLes Tourneix 36250 ST MAUR

Capacité Moto:

45 Pendant les essais :

45 En manche:

Capacité Quad/Side-car:

Pendant les essais :

En manche:

Caractéristiques :

Largeur minimum de la piste6 m Longueur de la ligne droite de départ 87m Nombre d'OCP*19 *Officiels Commissaires de Piste



- Rappel: l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date: 20/06/2022



Visa de la Ligue

Date: 12/07/2022



Signature numérique de Christine CAILLY DN: cn=Christine CAILLY, o=LMRC, ou, email=liguemotocentr e@orange.fr, c=FR Date: 2022.07.12

Visa de la FFM

24/08/2022 Date: Numéro: 22/0738

